

On était entièrement tributaire des programmes Canada au travail pendant une partie de l'année et des prestations d'assurance-chômage pendant l'autre partie de l'année. Les électeurs que je représente se rendent bien compte de la situation car ils ont vite compris que tout ce que les programmes de Canada au travail faisaient pour eux c'était de leur procurer un petit pécule leur permettant de tenir le coup jusqu'au moment où ils pourraient percevoir des prestations d'assurance-chômage. Personne n'a jamais considéré ces emplois à court terme comme autre chose qu'une forme d'aide sociale parée d'un peu de dignité.

Il y a un dicton qui illustre bien le cynisme de certains Terre-Neuviens à propos des programmes de création d'emploi. On le citait dans le Rapport de la Commission populaire sur le chômage, publié l'année dernière. Les auteurs citent un mémoire d'une ville appelée Roddickton, qui n'est pas située dans ma circonscription:

La création d'emplois, c'est comme la crème glacée. Elle fond complètement quand revient l'été

C'est ce que le gouvernement libéral nous a donné depuis une douzaine d'années: des travaux d'hiver, des glaces qui fondent au soleil. Entre 1971 et 1978, on a dépensé près de 114 millions de dollars dans la province de Terre-Neuve en programmes de main-d'œuvre ou de création d'emplois. On a créé près de 50,000 emplois à temps partiel ou temporaires répartis entre 4,100 projets. C'était très bien à court terme, mais une fois ces projets terminés, la province de Terre-Neuve se retrouvait exactement au même point qu'auparavant. Pour ne pas être injuste, cela n'est pas tout à fait vrai puisqu'il y a eu de bons projets.

● (2050)

Quel contraste d'ailleurs entre les propos du député de York-Scarborough (M. McCrossan), pour qui il n'y a eu que des projets farfelus et dilapidateurs, et ceux du député de Welland (M. Parent) qui nous en vante les mérites. J'imagine que la vérité est dans un juste milieu. Certains projets ont été excellents.

Dans ma circonscription, beaucoup de localités se sont donné des équipements portuaires, des quais, des brise-lames et des salles communautaires grâce au programme Canada au travail. Par contre, beaucoup de projets n'ont rien produit, et dans ma circonscription chaque habitant de chaque localité a un exemple de gaspillage à donner.

Il fallait une énorme dose de cynisme aux libéraux aujourd'hui pour présenter cette motion qui critique un programme qu'ils ont eux-mêmes lancé. Ce programme ne donne absolument rien aux sans-travail des régions à fort taux de chômage.

Le ministre a eu le mérite, que je lui reconnais ce soir, de constater les lacunes de Canada au travail, et il a dit qu'il trouverait autre chose dans l'année financière qui vient. Il a compris qu'il fallait mieux et j'en parlerai du point de vue de ma circonscription qu'il faut absolument des emplois présentables de caractère permanent. Un des ennuis des emplois de

Le chômage

Canada au travail, c'est leur salaire de famine, et encore le niveau varie d'un bout à l'autre du pays. Comme ce salaire est fonction du salaire minimum de chaque province, celui qui était versé dans ma province de Terre-Neuve était le plus bas du pays. Un vrai salaire de misère! En termes réels, ceux de l'ancien programme PIL étaient plus élevés.

De nombreux programmes ont constitué un gaspillage d'argent énorme. Parmi ceux-là, beaucoup d'entre eux ne faisaient que créer artificiellement des emplois et n'apportaient rien de nouveau aux collectivités. C'était un prétexte pour donner temporairement de l'argent à ces localités.

Le grand danger de ces programmes tels qu'ils sont conçus, c'est qu'ils rendent les particuliers et les collectivités tributaires de ces fonds injectés tous les ans, sans lesquels ils ne sauraient s'en sortir. Ainsi, les habitants de ces localités ne peuvent guère survivre sans cet argent parce que, dans certaines régions, il n'y pas d'autres débouchés ce qui les force à accepter les emplois à court terme, sans avenir, que ces programmes leur offrent.

Malgré cela ce serait de l'inconséquence et de la cruauté que de supprimer les seuls débouchés qui existent dans certaines circonscriptions et dans de nombreuses régions du pays si on ne les remplace pas par autre chose. Le ministre a déclaré qu'il serait plus rentable d'axer les efforts sur les régions où le chômage est élevé, ce qui est tout à fait sensé mais ne tient pas compte du fait qu'il existe des îlots de fort chômage dans notre pays où les habitants ont absolument besoin d'une aide supplémentaire du gouvernement pour les aider à traverser les périodes difficiles.

Les réductions que le ministre a effectuées cette année à défaut d'un programme de remplacement pour certaines régions où le taux de chômage est très élevé apparaissent comme une action des plus cruelles et inconscientes. Tout le programme de réductions du gouvernement ces derniers mois démentit son intention d'adopter une stratégie de l'emploi. Les réductions réalisées dans ma province par le gouvernement fédéral et par le gouvernement provincial, tous deux conservateurs, ont compliqué l'administration des programmes de Canada au travail. Toujours dans ma circonscription, les fonds accordés en vertu du programme Canada au travail pour de nombreux projets comme des installations portuaires, n'ont suffi qu'à payer une partie des travaux.

Les compressions au ministère des Pêches et des Océans pour les ports destinés aux petites embarcations ont laissé de nombreux projets en plan, sans possibilité qu'ils puissent démarrer cette année ou jamais. Cela fait ressortir une autre grave difficulté du programme de Canada au travail.

Au cours des dernières années, les ministères fédéral et provincial s'en sont servi comme d'une excuse pour échapper à leurs responsabilités de fournir des installations portuaires et autres sous l'autorité du ministère fédéral des Pêches. Ils s'en sont remis à Canada au travail et les résultats ont été tragiques et coûteux. Certains de ces projets ne pouvaient être réalisés dans les limites du programme Canada au travail.